

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 72
3^{ème} trimestre 2019



Paysage d'automne

L'école primaire

dossier



édito



sommaire

DOSSIER :

L'école primaire >>> p. 3 à 5

HISTOIRE LOCALE :

Les festivités de l'été

>>> p. 6 à 8

ACTUS MUNICIPALITÉ,

VILLAGES >>> p. 9 à 11

VIE SCOLAIRE >>> p. 12

ASSOS INFOS >>> p. 13 & 16

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 14 & 15

ETAT CIVIL >>> p. 16

ANIMATIONS >>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi :

9 H / 12 H – 14 H / 17 H

Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication :
Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :

Mairie de Mercus, vie scolaire,
vie socio-éducative et vie associative,
habitants de la commune

Maquette, impression :
IPS Imprimerie (09)

L'heure de la rentrée a sonné.

Le 2 septembre tout était prêt pour recevoir les enfants. Ils ont fait la rentrée, souvent accompagnés de leurs parents qui avaient pris la matinée à l'occasion de ce premier jour d'école.

La rentrée scolaire sonne la fin de la période estivale et de ses festivités comme une parenthèse qui se ferme. Cette journée, si importante, est préparée bien en avance.

Dès le mois de juillet, les travaux ont commencé à l'école de Mercus. Les jeux devenus trop vétustes ont été remplacés. De ce fait, la partie haute de la cour de récréation a été ré-aménagée.

Comme chaque année, les réparations et autres améliorations sont réalisées à la demande des enseignantes des deux écoles de la commune. Un ménage approfondi des locaux est effectué.

Dès la fin juin, les directrices ont passé commande des fournitures afin qu'elles soient livrées en temps voulu.

Le personnel du restaurant scolaire a élaboré de nouveaux menus pour permettre aux enfants de profiter au mieux de ce service.

L'éducation de nos jeunes est l'une des priorités de notre commune. Conscient que l'école est un vecteur de la transmission des valeurs républicaines, le conseil municipal s'adapte au mieux aux nouvelles mesures de celle-ci tout en tenant compte de l'évolution des besoins des familles. Entre réforme et changements de vie des familles, la commune s'efforce d'être le garant de l'équité sociale.

L'accélération du rythme d'évolution génère de façon conséquente, l'augmentation des dépenses. Même si une partie des affaires périscolaires est gérée par l'intercommunalité, la part qui incombe à la commune reste primordiale.

Ainsi, cette dernière s'inscrit comme étant un animateur de la communauté éducative.

Elus, professionnels et parents se partagent ce rôle, toutefois, je me dois de faire une place aux bénévoles qui apportent discrètement leur contribution.

Bonne rentrée.

Patricia TESTA

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Un peu d'histoire...

Le réseau des écoles primaires, une idée de la révolution.

Décret du 22 décembre 1789 relatif à la loi du 22 décembre 1789 relative à la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives

Section III – Des fonctions des assemblées administratives

Les administrations de département seront chargées, sous l'autorité et l'inspection du Roi, comme chef suprême de la nation et de l'administration générale du royaume, de toutes les parties de cette administration, notamment de celles qui sont relatives 3° à la surveillance de l'éducation publique et de l'enseignement politique et moral.

Titre X : instruction publique

- 296 . Il y a dans la République des écoles primaires où les élèves apprennent à lire, à écrire, les éléments du calcul et ceux de la morale. La République pourvoit aux frais de logement des instituteurs préposés à ces écoles.

Décret du 21 octobre 1793 (30 vendémiaire an II)

Art 4 : il y a une première école par commune dont la population est de quatre cents à quinze cents habitants des deux sexes et de tout âge.

25 octobre 1795 Décret sur l'organisation de l'instruction publique (3 brumaire an IV) Titre 1er Ecoles primaires

Art 1er : chaque école primaire sera divisée en deux sections une pour les garçons, l'autre pour les filles : en conséquence, il y aura un instituteur et une institutrice.

L'élaboration d'un maillage d'écoles publiques se réalise à partir de 1833 (Guizot).

La construction d'écoles devient obligatoire à partir de 1878.

28 juin 1833 : loi sur l'instruction primaire (Guizot)

Art. 8 : les écoles primaires publiques sont celles qu'entretiennent, en tout ou partie, les communes et les départements ou l'Etat.

La loi Ferry du 16 juin 1881 établit la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques,

A partir de 1889, les instituteurs sont payés par l'Etat à la place des communes.

Source : document élaboré par le Sénat "la création du réseau scolaire public français de la loi Guizot aux conventions "ruralité"

Merci à M. le sénateur Alain DURAN pour son aide.



A Mercus-Garrabet...

L'ÉCOLE DE 1900 A NOS JOURS

La commune était dotée de 4 écoles installées à Mercus, Garrabet, Croquié, et Amplaing (1965 annexion du village à Mercus-Garrabet).

Ce chiffre est porté à 2 suite aux fermetures des écoles de Croquié en 1975 et de Garrabet en 1989 .

Les écoles primaires de Garrabet, Croquié et Amplaing abritaient une classe unique à l'intérieur de laquelle évoluaient tous les cours.

A noter toutefois qu'à Amplaing, durant une courte période située approximativement autour de 1950, deux instituteurs y enseignaient : une classe était installée dans l'école actuelle (du CP au CE2), l'autre dans le bâtiment de l'ancien presbytère (du CM1 au cours de "fins d'études"⁽¹⁾).

Durant de longues années, l'Ecole de Mercus a comporté 2 classes.

Peut-être grâce à la construction d'un immeuble HLM, ce nombre est passé à 4 au début des années 1970 : Maternelle, Cours Préparatoire (CP), Cours Élémentaire (CE) et Cours Moyen (CM).

Tous les enfants de la commune étaient admis en Maternelle, par contre, seuls les enfants de Mercus fréquentaient les cours du CP au CM2.

En 1989, devant la menace que représentait, pour l'école de Mercus, la baisse des effectifs (suppression d'un poste d'enseignant) une nouvelle répartition des élèves a été décidée. Tous les enfants de la commune ont été regroupés au sein de chaque cours. Ainsi, l'école de Mercus abritait les élèves de la Maternelle (2 classes), du CP et du CM 1 et 2. Celle d'Amplaing, qui jusqu'alors accueillait uniquement les enfants du village, du CP au CM2, s'est vue attribuer les cours CE 1 et CE 2. A partir de septembre 1997, ce sont les enfants du CM1 et 2 qui ont été installés à Amplaing, tandis que ceux du CE 1 et 2 rejoignaient l'école de Mercus.

Ce changement de situation a favorisé la mise en place d'un transport scolaire à l'intérieur de la commune. Ce dernier fonctionne trois fois par jour (matin, midi et soir) à l'exception du Mercredi (matin, midi). Il permet d'amener les enfants à l'école, à la cantine et retour chez eux.

Une cantine scolaire a été ouverte. Située dans un premier temps au 2^{ème} étage de la Mairie, en 2006, elle a été installée près du stade à Mercus.

A partir de 1990, dans le cadre du CATE⁽²⁾, puis du CEL⁽³⁾ les enfants ont pratiqué pendant les temps scolaires et périscolaires des activités sportives et culturelles.

Dans le même temps, le CLAE (centre de loisirs associé à l'école) devenu par la suite ALAE (Activités Loisirs Associés à l'Ecole) a vu le jour sous l'égide de la Communauté des Communes du Pays de Tarascon.

L'ÉCOLE PRIMAIRE (SUITE)

Le fonctionnement à ce jour

A Mercus, l'effectif de 90 élèves est réparti de la maternelle au C2 dans 4 classes. Les cours sont dispensés par cinq enseignantes (dont 2 à temps partiel). Deux ATSEM⁽⁴⁾ apportent leur aide aux maîtresses de la Maternelle.

L'école d'Amplaing accueille les 22 enfants des CM1 et 2. Deux institutrices se partagent le temps scolaire hebdomadaire.

Six AESH⁽⁵⁾ (4 à Mercus, 2 à Amplaing) accompagnent les élèves de tous les niveaux en situation de handicap

Des activités pédagogiques sont organisées pour toutes les classes : visite de sites remarquables, animations à la bibliothèque intercommunale, formations diverses effectuées par des intervenants,...

Durant l'année scolaire 2018/2019, 10 séances de piscine ont permis à 95 enfants de s'adonner à la natation à tour de rôle.

Les services péri scolaires

Le matin entre 7h30 et 8h 45 et le soir de 16H 20 à 18 H 30 les parents qui le souhaitent peuvent confier leurs enfants à l'ALAE⁽⁶⁾ où des animateurs les prennent en charge. Dans le cadre du TAP (Temps d'Apprentissage Péri-scolaire) des activités pédagogiques leur sont proposées. Des séances "d'aide devoirs" sont assurées par une équipe de bénévoles les Mardis, Jeudis et Vendredis de 17 h30 à 18 h.

Lors de la pause méridienne, le restaurant scolaire accueille une grande majorité des élèves encadrés par l'équipe de l'ALAE et les ATSEM.

LES EFFECTIFS

Années scolaires 2000/2001 : 142
2010/2011 : 116
2019/2020 : 112

La fin de la première décennie des années 2000 a enregistré une diminution des effectifs. Ils se sont stabilisés au cours de la deuxième décennie.

LE RÉSEAU D'AIDE SPÉCIALISÉE AUX ELÈVES EN DIFFICULTÉ (RASED)

Mis en place en 1990, ce réseau a pour but de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes dans les écoles primaires. Des enseignants spécialisés et des psychologues scolaires interviennent en accompagnement de l'action des enseignants.

Les acteurs d'une journée scolaire

ÉCOLE DE MERCUS

LES ENSEIGNANTES :

- Laetitia Castaing, Directrice, assure les cours dans la classe CE1/CE2 ;
- Marie Anne Campergue : s'occupe du Cours Préparatoire ;
- Estelle Laurençon et Valérie Souvignet ont en charge chacune une Classe de Maternelle à 3 niveaux (Petite, moyenne et grande sections) ;
- Anna Valentin, enseigne 2 jours par semaine (1 en Classe de Maternelle et 1 au Cours élémentaire 1 et 2).

LES ATSEM : Magali Rebollo et Juliette Joly.

LES AESH : Sandrine Alazet, Isabelle Brulin, Christelle Caooussin et Véronique Delor.

ÉCOLE D'AMPLAING

LES ENSEIGNANTES : Bernadette Valero et Sophie Villoteau.

LES AESH : Jérôme Capelle et Olivier Ardouille.

LE TRANSPORT SCOLAIRE : M. Catala Chauffeur assure le transport scolaire pour le compte de l'entreprise Kéolis prestataire du service.

LA RESTAURATION SCOLAIRE : Carole Mora et Aurélien Bournier.

L'ALAE :

- les animateurs.
- L'équipe de l'aide aux devoirs :

Max Grammont anime les visites des élèves à la bibliothèque de Mercus.

LE RÔLE DE LA COMMUNE

Outre la prise en charge de l'entretien et des réparations des bâtiments, la commune finance le transport scolaire journalier et participe aux frais engendrés par le fonctionnement du restaurant scolaire. Peu avant les vacances de Noël, elle offre aux enfants une après-midi récréative, au cours de laquelle ils assistent à un spectacle, reçoivent un cadeau du Père Noël et partagent un goûter.

Chaque année le Conseil Municipal alloue aux 2 écoles une somme globale de 4 000 € et verse aux coopératives scolaires respectivement une subvention de 2 592 € (Mercus) et 729 € (Amplaing). La commune apporte également une aide financière nécessaire au déroulement des activités pédagogiques, notamment en prenant en charge les frais liés aux séances de piscine.

Elle rémunère les ATSEM, l'employée assurant l'entretien des bâtiments, et le personnel de service chargé de la cantine.

A noter que l'association des parents d'élèves (APEEMGA) apporte également sa contribution en participant au financement de certains projets pédagogiques.

(1) Cours de "fin d'études" : cours qui préparait les élèves à l'examen "certificat d'études primaire" aujourd'hui disparu. Cet examen comme son nom l'indique clôturait le cycle d'études primaires.

(2) CATE : Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant.

(3) CEL : Contrat Educatif Local.

(4) ATSEM : Agent Territorial de Service des Ecoles Maternelles.

(5) AESH : Assistant d'Elève en Situation de Handicap.

(6) ALAE : Activités Loisirs Associés à l'École.



ECOLE DE MERCUS



Laetitia Castaing, Directrice



Marie Anne Campergue



Estelle Laurençon



Valérie Souvignet



Anna Valentin



Bernadette Valéro, Directrice



Sophie Villoteau



Les ATSEM Magali Rebollo et Juliette Joly

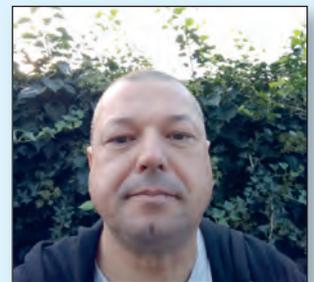


L'équipe ALAE de Mercus. En haut, de gauche à droite : Alexandra Teixeira, Sanchez Teddy, Fernandez Sophie, Bourdon Annie. En bas de gauche droite : Blanc Rémi, Authié Lagarde Céline, Laga Laetitia.

Manquent sur la photo Conte Ghislaine qui intervient sur des matins, et d'autres temps en remplacement.



Jérôme Capelle - AESH

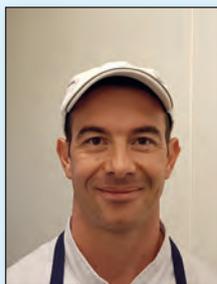


Olivier Ardouille - AESH

RESTAURATION SCOLAIRE



Carole Mora



Aurélien Bournier

TRANSPORT



Christophe Catala

BIBLIOTHÈQUE



Max Grammont



L'équipe de l'aide aux devoirs. De gauche à droite : 1^{er} rang : Guy Fonta, Marie Lamarque, Elise Fonta, 2^{ème} rang : Anne Dupuy, Jocelyne Rousselet, Yvette Lorenzo, Pierrette Riffet, Claudie Cots, Rose Seingrist. A droite Josiane Roubira et Yves Testa. Absente sur la photo : Patricia FABBRI.



L'été touche à sa fin...

Durant cette période estivale, grâce au dévouement des bénévoles, nos trois villages et nos deux hameaux ont connu des moments festifs fort appréciés de la population.

Les 3 comités des fêtes ont cette année encore fait preuve d'ingéniosité.

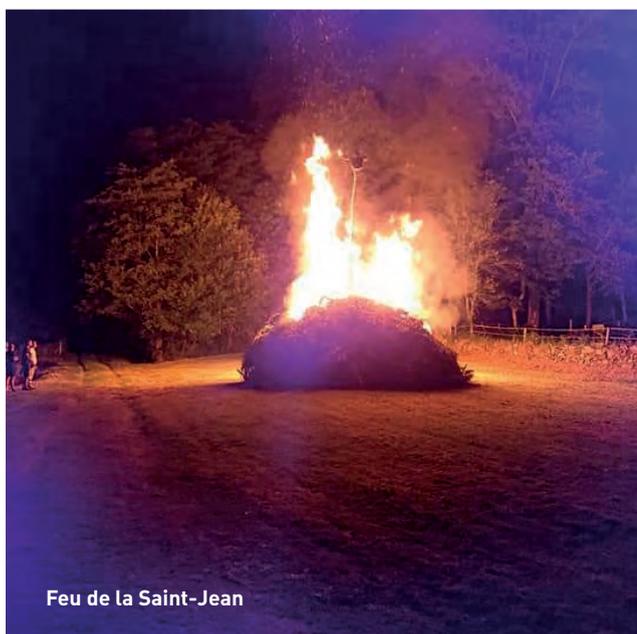
Conjointement, fin juin, ils ont allumé le feu de la Saint Jean au communal d'Amplaing.

Distinctement, ils ont mis sur pied les fêtes locales. Jarnat, Amplaing, Mercus, Garrabet...

La Pétanque Mercusienne n'est pas en reste... De juin à septembre, des concours de boules ont animé les fêtes de nos villages. Tous les vendredis soirs, sur le terrain de boules de Mercus, dans une ambiance conviviale, les adeptes ont disputé des parties acharnées.

La traditionnelle journée de la pétanque à Croquié, clôturée par un repas et une soirée festive, s'est déroulée le 1^{er} dimanche d'août.

Les agents techniques municipaux ont participé activement à l'installation, au démontage et au nettoyage des structures et matériels mis à disposition par la commune.



Feu de la Saint-Jean



Moment d'extase devant le bûcher ardent



Fête de Jarnat





Le comité des fêtes d'Amplaing 2019



Le spectacle du dimanche après midi a amusé petits et grands



Journée de la pétanque à Croquié



Le comité des fêtes de Mercus 2019



Fête de Mercus



Fête de Mercus



Fête de Garrabet



Les gaulois préparent le méchoui



Une ronde endiablée au son de la musique



Les agents techniques municipaux procèdent au rangement et nettoyage du matériel

Madame le Maire s'adresse à vous

Juin... Dernier mois de l'année scolaire, entraîne un changement notoire dans la vie scolaire ou estudiantine de nos enfants et de nos jeunes : admission en classe supérieure, changement d'établissement,...

Septembre... Les vacances sont terminées.

Les collégiens, les lycéens, et les étudiants qui ont passé avec succès l'épreuve des examens s'apprêtent à intégrer un nouveau cycle, ou à poursuivre leur cursus universitaire.

Ceux qui en ont terminé avec les études, vont entrer dans la vie active.

Félicitations aux lauréats des diplômes de fin d'année. Bonne rentrée à ceux qui continuent leurs études. Bonne chance aux jeunes à la recherche d'un emploi.

Patricia TESTA

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Dans une note d'information, reçue en Mairie, la Préfecture précise que "Les services de l'Etat ont mis en ligne une cartographie des cours d'eau, ravines et fossés. Aujourd'hui est publié le guide d'entretien validé par arrêté préfectoral du 4 juin 2019. Avant toute intervention sur un écoulement (cours d'eau, ravine ou fossé), les particuliers, les professionnels et aussi les collectivités peuvent se référer à cette cartographie et ce guide afin de savoir si une réglementation est applicable à l'activité ou aux travaux envisagés. De plus le guide d'entretien permet à tous de savoir quand et comment intervenir. Certaines prescriptions du guide ont été rendues obligatoires par l'arrêté préfectoral".

Ces documents sont consultables sur le site des services de l'Etat

<http://www.ariège.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Travaux-en-riviere/Cartographie-des-cours-d-eau-et-des-ecoulements>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

- M. Philippe CALMETTE – tél 05 61 02 15 68
courriel : philippe.calmette@ariège.gouv.fr
- M. Denis RÉ – tél 05 61 02 15 58
courriel : denis.re@ariège.gouv.fr

BIBLIOTHÈQUE

Le 1^{er} juillet 2005, Florence DENJEAN MASSAT prenait ses fonctions de bibliothécaire bénévole à la bibliothèque municipale de Mercus, devenue depuis intercommunale. D'un caractère vif et enjoué, elle s'est acquittée de sa tâche avec charisme et rigueur.

Prise par de nouvelles obligations, le 1^{er} septembre dernier, elle a mis un terme à sa prestation.

Merci Florence pour cette participation active au service de la population.

Ce sont désormais Josiane et Max qui assurent à tour de rôle la permanence du Vendredi.

EMPLOIS SAISONNIERS

Albert, Cyril, Jade, Kadirey, Lilian, Mariah, Thomas et Yanis, ont occupé durant une période de 2 semaines chacun un emploi saisonnier au sein des services municipaux.

Sous l'œil vigilant du personnel titulaire, tous ont accompli avec sérieux et efficacité les tâches qui leur ont été confiées.

Conditions à remplir pour prétendre occuper un emploi saisonnier (Juillet/août) au sein des services techniques municipaux :

- être domicilié sur la commune ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- poursuivre des études (secondaires ou universitaires) à la rentrée scolaire de l'année en cours.

LA FÊTE DES VOISINS

Moment d'échange entre voisins, fait de convivialité et de bonne humeur, la "fête des voisins" est créée en 1999 par Atanase PÉRIFAN.

C'est dans cet état d'esprit que, depuis plusieurs années, les riverains du lotissement Marrot à Mercus prennent plaisir à partager un repas, où chacun apporte sa contribution.

A Garrabet, les habitants de l'impasse de la Bergerie et des rues adjacentes, ne sont pas en reste. Ils organisent une fois l'an une journée festive où tout le monde se retrouve autour d'une table bien garnie.



travaux

- Au cours de la réunion publique qui s'est déroulée salle Henri Esquirol à Amplaing, Madame le Maire a présenté à la population le projet d'aménagement de la place Jean Marie Saurat.
- Chemin du Communal à Amplaing, par mesure de sécurité, un muret a été construit et une grille posée sur une portion du ruisseau.
- Les jeux de la cour de l'école de Mercus, devenus vétustes ont été remplacés.
- Clôture cimetière de Mercus.
- SMDEA : réfection totale du réservoir d'eau à Croquié qui alimente Mercus, Garrabet, Jarnat et Croquié.



Réunion de présentation du projet



Les travaux ont commencé

Les jeux de la cour de l'école de Mercus ont été remplacés



Réfection du château d'eau



LE CENTRE DE LOISIRS

LES BELLES VACANCES DE L'ALSH

Cet été les enfants de l'ALSH du Pays de Tarascon, géré par Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud pour le compte de la Communauté de Communes, ont investi, comme toujours, les espaces de la Commune.

Bien entendu la Base Nautique est un des hauts lieux de l'été pour toutes les tranches d'âges. Cette année, dès le premier jour de vacances, ce sont les "jeunes" qui l'ont "envahie". A l'invitation de la Communauté de Communes, les Juniors de l'ALSH ont accueilli des adolescents dans le cadre du partenariat "LEC GS / MJC Tarascon", et d'un échange européen. Ainsi plus de 60 jeunes Norvégiens,

Catalans et Français, ont découvert les activités du site. Un beau moment de partage, dès le début de matinée, avec la mise en condition menée de main de maître par les professionnels.

Bien entendu, en juillet et août, les plus petits ont bénéficié des espaces dévolus habituellement à l'ALAE. A l'ombre des coursives ils ont pu se rafraîchir, tant la chaleur fut intense, surtout en juillet. Plusieurs fois durant les vacances les espaces extérieurs se sont transformés en mini parc aquatique

Avec des activités de qualité, des sorties adaptées pour tous les enfants de 3 à 17 ans, des séjours qui ont ravi tous les partici-

pants, à la Mer, à la Ferme, ou en pleine nature, l'ALSH a su offrir de belles vacances aux enfants du pays de Tarascon et plus particulièrement à ceux de Mercus Garrabet. Désormais ce sont les ALAE qui ont pris le relai, avec la rentrée scolaire... et l'ALSH du mercredi et des "petites vacances".

Retrouvez, sur le blog des ALAE et ALSH du Pays de Tarascon, les articles et photos de l'Été 2019, les activités à l'ALAE de Mercus Garrabet et les programmes des mercredis et des vacances à venir : <http://alshpaysde-tarascon.unblog.fr/>



INFOS PRATIQUES

RÉGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITÉ - La présentation de la facture d'électricité a changé. Toutefois aucune modification n'est intervenue au niveau du paiement des factures. Il doit être effectué auprès de la trésorerie de Tarascon sur Ariège et à non à la mairie. Pour connaître les horaires d'ouverture de la trésorerie, téléphonez au 05 61 05 63 53.

RECENSEMENT - Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. La Mairie (ou le consulat) délivre au jeune une attestation de recensement. Les données issues du recensement permettront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC) - Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique

Source : ministère des Armées

en vue

NOTRE BELLE LOCALITÉ MISE A L'HONNEUR

Dimanche 21 juillet dernier... Quel remue-ménage !!!! L'église Saint Louis n'en revient pas on a parlé d'elle à la télé !!!!

Tout a débuté aux environs de 12 H 30, par le bruyant passage de la caravane publicitaire.

Enfin, sous un ballet incessant d'hélicoptères, vers 14 h 15, Julian ALAPHILIPPE, Thibaut PINOT... et les autres ont traversé Garrabet et Mercus. Cette 15^{ème} étape les a conduits au Prat d'Albis.

Ils ont été encouragés chaleureusement par de nombreux spectateurs.

Chacun a fêté l'évènement à sa façon.... Repas festif avec parents et amis, décorations pour le moins originales... Autant de façons fort sympathiques de montrer son attachement à ces sportifs de haut niveau participant à cette épreuve d'endurance : le Tour de France.



La Vie Scolaire

UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

Le mercredi 19 juin, les élèves de cycle 3 n'ont pas quitté l'école à midi comme leurs camarades. En effet, tandis que les CM1 expérimentaient les gestes de premiers secours et les appels au 15 avec une enseignante de l'école, les CM2 ont consacré leur journée à l'obtention du PSC1 (premiers secours civiques niveau 1). Pour ce temps de formation offert par l'APEEMGA, Rémi BLANC avait troqué

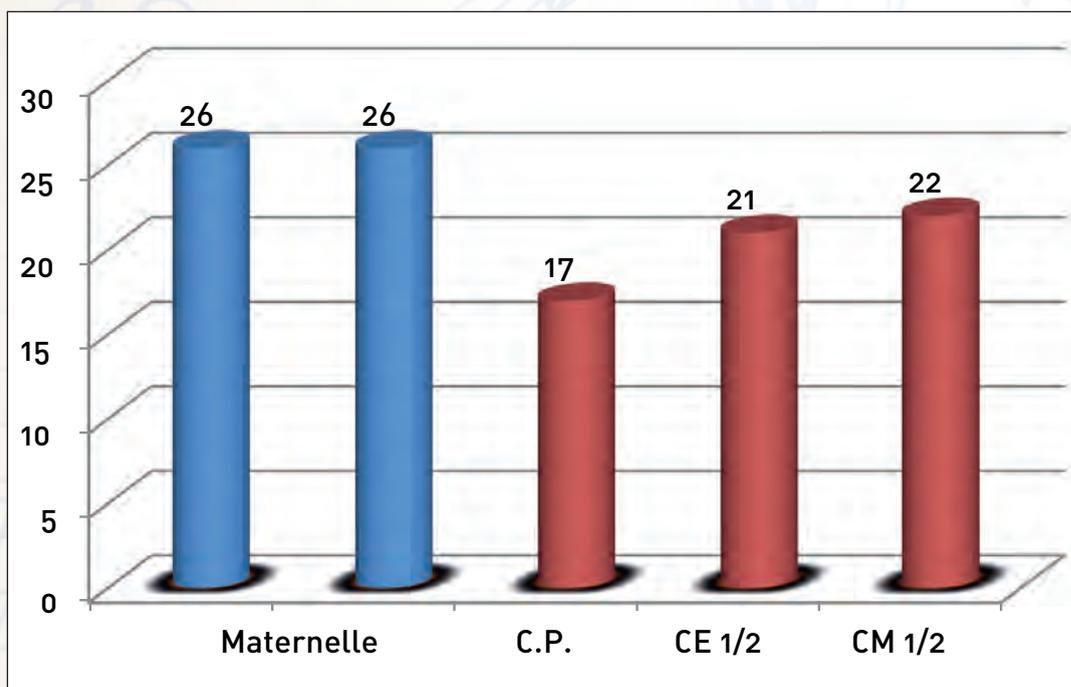
sa casquette de directeur de l'ALAE pour celle de formateur de la fédération nationale des métiers de la natation et du sport.

Durant la pause de midi, tous les grands ont pu profiter de l'absence des maternelles pour retrouver leur ancienne cour avant que celle-ci ne soit entièrement refaite durant l'été ; une parenthèse agréable pour mieux préparer son avenir de citoyen et peut-être pouvoir sauver une vie.

LES EFFECTIFS A LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2019

112 élèves sont scolarisés sur la Commune.

L'école de Mercus abrite les 2 classes de la Maternelle, le Cours Préparatoire et le Cours Élémentaire 1 et 2. La classe du Cours Moyen 1 et 2 se trouve à Amplaing.



VIE ECONOMIQUE



GARAGE CAZÉ : LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT SONT TERMINÉS

Francisca et Laurent Cazé ont fêté la fin des travaux avec les clients, partenaires et élus. Le personnel va désormais évoluer dans un espace moderne et fonctionnel. L'accueil de la clientèle s'en trouve fortement améliorée.

LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

Le challenge Pierrot Canal s'est déroulé le dimanche de la fête de Mercus. Il a été remporté par Benjamin Mora associé à Alain Vincent, tous deux licenciés dans notre club tout comme Michel Amiel et Patrice Ména qui terminaient seconds. La présence de 32 doublettes sur le terrain témoigne du succès remporté par ce concours annuel.

Le lundi 12 août avait lieu le concours officiel du club en triplette. 30 équipes se disputaient la victoire. La triplette composée de Michel Amiel, José Valéro associés à Alain Cuziol de La Bastide sur l'Hers parvenait en demi-finale et partageait le gâteau avec les trois autres formations qualifiées. A noter la présence de deux anciens champions de France triplette : Alain Cuziol (1982) et Fabien Barre (2015).



Challenge Pierrot Canal : Brice MORA et Laurent VINCENT reçoivent le trophée des mains de Jean-Marc CANAL

LA FÊTE DE CROQUIÉ... ET DE ROGER

Le 3 août la pétanque mercusienne a organisé la traditionnelle fête de Croquié. Ici point de canicule, même si le soleil est plus près de nous. Un petit air revigorant apprécié des courtiérois et des estivants, se faisait sentir. C'est peut-être pour cela que pas moins de 15 doublettes se disputaient le challenge JL Cots. Boulistes confirmés et néophytes ont pris d'assaut les rues et chemins pour disputer des parties en équipes. A ce petit jeu, la doublette composée de José Lopez et Alain Cuziol remportait le trophée devant Loïc et Martine, sympathique équipe venue de Prayols.

L'apéritif suivi du repas, concocté par J.L. Dumas et son équipe, ont été fort appréciés de la centaine de convives

L'ambiance battait son plein au rythme de la musique et après la tombola récompensant de nombreux parieurs, on pouvait fêter les quatre-vingt... et quelques printemps de Roger Amiel fidèle parmi les fidèles et toujours partant pour un petit « passo double ». La soirée se poursuivait dans l'allégresse jusque tard dans la nuit. Le village retrouvait ensuite, sa quiétude habituelle.

A l'année prochaine, Brice et son équipe vous attendent aussi nombreux.



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2019

Personnel

Madame le Maire expose au conseil municipal, les difficultés rencontrées pour le remplacement de l'agent titulaire au restaurant scolaire lors des absences pour maladie de ce dernier.

Elle propose pour pallier à ce problème de créer un poste d'adjoint technique à temps complet qui pourrait être occupé par un agent embauché en Contrat à Durée Déterminée (CDD)

Approuvé à l'unanimité.

Eau et Assainissement

Madame le Maire explique au conseil municipal que le transfert de la compétence en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement en direction des communautés des communes, deviendra obligatoire en janvier 2020. Elle propose à l'assemblée de demander le report de cette obligation à Janvier 2026, la communauté des communes du Pays de Tarascon n'étant pas actuellement en mesure d'assumer cette compétence.

Approuvé à l'unanimité.

Cession et acquisition de terrains

• Madame le Maire précise au conseil municipal qu'il est nécessaire de régulariser l'acquisition de 3 emprises parcellaires. Elle propose de confier la rédaction des actes administratifs au cabinet Cathar'acte.

Approuvé à l'unanimité

• Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de faire une proposition d'achat au propriétaire du terrain mis à la vente, situé à Mercus près des ateliers municipaux.

Travaux

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le cabinet "Projetude" reorésenté par M. Stéphane MORALES est titulaire du marché d'appel d'offre en matière de maîtrise d'œuvre, en ce qui concerne l'aménagement de la place d'Amplaing.

Le conseil municipal à l'unanimité

• valide le plan fourni par M. MORALES et de-

mande à ce dernier de procéder au chiffrage, le problème de retournement du bus scolaire soulevé par J. F. FONQUERGNE ne pouvant être résolu par manque de surface.

• décide que les travaux seront réalisés par convention avec la communauté des communes et bénéficieront du taux de 45.34% de DETR (dotation de l'Etat).

Convention avec Léo Lagrange

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal autorise cette dernière à signer une convention avec l'association "Léo Lagrange" pour que cette dernière, verse à la commune le prix des repas servis par le restaurant scolaire aux enfants et aux adultes de la crèche, dont ladite association est gestionnaire.

Tarifs de la restauration scolaire.

Après avoir rappelé le montant des tarifs voté en 2017 et 2018, Mme le Maire propose que les tarifs soient révisés pour l'année scolaire 2019/2020.

Enfants des écoles :

- domiciliés sur la commune : 3,40 €
- domiciliés hors commune : 3,90 €

Crèche :

- enfants : 2,40 €
- adultes : 6,60 €

Le conseil municipal approuve cette décision à l'unanimité et décide que ces nouveaux tarifs seront appliqués au 1^{er} septembre 2019

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Vie scolaire

Germain RAMIREZ, conseiller délégué aux écoles, donne le compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 17 juin :

- Effectifs sensiblement constants.
- La classe des CM1 / CM2 sera maintenue à l'école d'Amplaing.
- 35 familles adhèrent à l'association des parents d'élèves (APEEMGA).
- Les actions de l'APEEMGA en faveur de l'école seront développées.
- Les exercices de sécurité effectués en présence

des représentants de la mairie et de la police municipale se sont bien déroulés.

Vie associative

Roseline RIU, adjointe déléguée à la vie associative, fait le récit de la réunion qui s'est tenue en mairie avec les représentants des associations de la commune. 12 associations sur 13 étaient représentées. A l'ordre du jour :

- Rappel des conditions nécessaires pour l'obtention d'une subvention.
- Recommandations en matière de la location des salles et matériel communaux.
- Règlementation en matière de débit de boisson et d'installation de structures gonflables.

Madame RIU précise que des membres de la commission avaient assisté à une réunion d'information organisée par l'association des Maires de l'Ariège, et animée par un juriste.

Travaux

Germain FLORES énumère les travaux réalisés durant le mois : réfection de la rue Philippe Amiel à Amplaing, enlèvement du cabanon installé près du terrain de pétanque à Mercus, aménagement du logement place Jean Saurat à Amplaing (au-dessus de la salle des fêtes).

Il précise qu'un devis concernant l'élagage du sapin situé chemin de la Caze à Mercus a été demandé (travaux prévus fin octobre 2019). Des tôles recouvrant le toit du club house du foot devront être remplacées. De nouveaux jeux seront installés dans la cour de l'école de Mercus, et le tapis situé dans la cour de la crèche refait : début juillet.

Le cumulus et l'évier ont été changés dans la salle du comité des fêtes de Mercus. Une place "handicap" a été tracée sur la place de Mercus. Des travaux seront réalisés prochainement au cimetière de Mercus : pose d'une clôture et amélioration du réseau d'eau

Madame le Maire expose la nécessité de construire des toilettes publiques près de l'aire de jeux de Mercus. Une étude est en cours.



Questions diverses

Madame le Maire

- informe qu'une pétition émanant des habitants d'un quartier d'Amplaing lui a été adressée. Elle concerne les traces jaunes extérieures dues à la présence d'abeilles ;
- porte à la connaissance de l'assemblée le montant des dotations communales ;
- précise que les élus qui le souhaitent peuvent s'inscrire au congrès des Maires de France qui se tiendra à Paris.

J. F FONQUERGNE signale qu'une pétition contre la prédation de l'ours a été lancée.

Il propose qu'une convention soit signée avec la fédération pastorale et la commune de Mercus. Elle concerne les terres situées au "Fourcat" dont cette dernière est propriétaire.

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2019

Entente Football SPAM sénior

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 800 euros à l'association sportive "Entente Football SPAM" qui vient de former une équipe de joueurs "séniors".

Logement communal de Jarnat

Madame le Maire expose à l'assemblée que le logement communal du rez de chaussée situé à Jarnat peut être loué qu'occasionnellement. Elle propose de fixer le montant mensuel du loyer à 100 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition, et décide qu'elle prendra effet au 1^{er} août 2019.

Personnel : créations de postes

Madame le Maire explique au conseil municipal dans le cadre de l'évolution des agents territoriaux, il serait nécessaire de créer trois postes : un d'adjoint technique principal 2^{ème} classe permanent à temps complet, et un d'agent administratif principal 1^{ère} classe permanent à temps non complet à raison de 24 h30/semaine, et un d'agent de maîtrise territorial permanent à temps complet.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette proposition

Convention du service de remplacement du CDG 09

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler la convention du service de remplacement du Centre de Gestion 09. Cette convention permet à la commune de faire appel à ce dernier pour assurer le remplacement du personnel titulaire absent.

Vente immeuble à Amplaing

Madame le Maire précise à l'assemblée soumet à l'assemblée la proposition faite par un acquéreur potentiel pour l'achat de l'immeuble situé 10 rue de l'Eglise à Amplaing.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Cession d'un terrain à Croquié

Madame le Maire rappelle que conformément la procédure concernant "les biens sans maître" lancée pour une parcelle cadastrée 412 section C situé au hameau de Croquié, la commune est propriétaire de ce bien. Elle propose de vendre ce terrain à l'acheteur qui a fait une proposition. Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Convention du mandat voirie avec la communauté de communes du Pays de Tarascon

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier la convention du mandat de voirie passée pour l'année 2019 avec la communauté des communes.

Cette modification augmente la durée de validité de ladite convention qui est ainsi prorogée jusqu'au parfait achèvement des travaux.

Motion anti-ours

Sur proposition de Madame le Maire, et dans le but de défendre le pastoralisme, le conseil municipal à la majorité (11 pour, 2 abstentions), approuve la motion prise par le conseil communautaire du pays de Tarascon.

Comptabilité

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante qu'il serait nécessaire d'effectuer une décision modificative sur le budget de la commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité

Questions diverses

- Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande du club sénior SPAM concernant la réfection du Club House.
- Madame le Maire fait part à l'assemblée de la motion prise par la communauté des communes. Elle concerne la fermeture de la trésorerie de Tarascon et les problèmes liés à l'occupation illégale par les gens du voyage, du terrain dont elle est propriétaire,
- Madame le Maire évoque la délocalisation des Forges de Niaux.
- Un problème de sécurité se pose à Croquié : les conducteurs qui se rendent à la montagne traversent le hameau à une vitesse excessive.



LE TENNIS CLUB

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ

Les cours réservés aux enfants âgés au moins de 5 ans, ont repris. Ils sont dispensés le samedi matin à partir de 9 h 00, par Philippe MARTINEZ.

Les adultes peuvent s'adonner à leur sport favori le lundi soir.

Les inscriptions se font sur place ou par téléphone auprès de

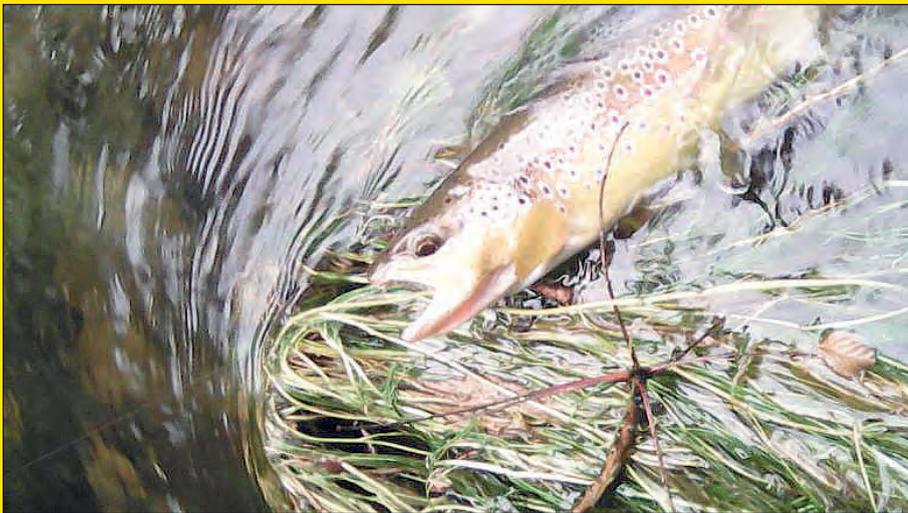
- Laurent BONIFACE - 06 87 31 28 77
- Carine COTS - 06 33 50 43 40

La "coupe de l'amitié mixte", réservée aux adultes, a débuté le 13 octobre.

Les championnats départementaux "Jeunes" se disputeront à partir du 9 novembre.

Comme vous pouvez le constater pour le Tennis Club de Mercus, la saison 2019/2020 s'annonce riche en événements.

LA PÊCHE



Amis pêcheurs ; la saison de la pêche à la truite en rivière s'est terminée le 15 Septembre.

L'association de pêche de Tarascon peut être satisfaite : les truites sont bien présentes sur ses lots, pour le plus grand plaisir des pêcheurs. Les parcours "No Kill" (remise à l'eau) ont suscité l'engouement chez les adeptes. Ils ont bénéficié de belles prises, notamment ceux qui ont utilisé la méthode "mouche fouettée".

Le parcours touristique de Tarascon a connu un succès constant, chez les plus jeunes comme chez les anciens.

Le barrage de Mercus a également été très fréquenté avec des prises nombreuses et de qualité.

Le quota de deux truites "farios" par jour a permis de préserver une bonne densité de géniteurs.

Satisfaction pour l'équipe dirigeante : 79 jeunes de moins de 12 ans ont acheté une carte de pêche.

De bons résultats ont été constatés au niveau de l'impact touristique. 93 cartes hebdomadaires et 103 journalières ont été distribuées. Ce qui porte à 570 le nombre de membres pour 2019.

Vous l'avez compris, l'effort de tous est nécessaire à la conservation d'un sport de loisir. Continuez à adhérer, à pêcher, et à respecter nos rivières.

LES MYRTILLES DE L'AYNAT, C'EST REPARTI !

Nos aînés ont clôturé la saison à Ussat chez Jérôme, autour d'un copieux repas. Bavardages, chansons et bonne humeur étaient de mise.

Après les vacances de Juillet et Août passées à accueillir, enfants et petits-enfants venus se ressourcer en Ariège, c'est la rentrée.

Mercredi 3 septembre Rose, leur présidente préférée, les a accueillis pour le traditionnel après-midi récréatif. Jeux de cartes, ou de sociétés pour certains, bavardages ponctués de rires pour les autres.

Déjà se profile à l'horizon la fête d'automne...

Animations

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019

COMMEMORATION

RASSEMBLEMENT

AUX CIMETIERES

AMPLAING : 11 H 00

MERCUS : 11 H 45

SAMEDI 7 DECEMBRE 2019

CCAS : REPAS DE NOEL

POUR LES SENIORS

Etat Civil

NAISSANCE

26 juin 2019 :

Anaëlle PEREIRA MAGALHAES

7 juillet 2019 :

Dastan FRÉMONT

15 juillet 2019 :

Gauthier ALAUZET

18 juillet 2019 :

Natanael AMAT POTDEVIN

30 juillet 2019 :

Marlon BURLAUD

15 août 2019 :

Maëlia CARNEIRO SERRA

2 septembre 2019 :

Unai BUJALANCE LOSCOS

7 septembre 2019 :

Alix WALBERT

9 septembre 2019 :

Jules BLAZY

Félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

5 juillet 2019 :

Alain DELFLY

4 août 2019 :

Antonia MEJIAS LAVADO

*Sincères condoléances
aux familles endeuillées.*